



Ajouter le nom de la mère sur acte de naissance

Par **patrickveronick**, le **18/01/2011** à **14:16**

Bonjour,
Après reconnaissance de ma fille née en avril 2010, elle porte le nom du père xrn. je voudrais savoir si je peux rajouter mon nom de famille Y et donc modifier l'acte de naissance pour que ma fille ait son prénom suivi des noms de famille X+Y.
Je pose la question pour sa future carte d'identité et pour son parcours scolaire afin de faciliter les choses.
Y a t'il un moyen de faire cette modification, si oui est ce que c'est payant ou gratuit.
Et dans le pire des cas, est ce qu'on peut rajouter le nom d'usage de la mère sur sa carte d'identité.
Merci

Par **mimi493**, le **18/01/2011** à **15:31**

Est-ce que le père est d'accord ?

Par **Visiteur**, le **18/01/2011** à **17:48**

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posé la a un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit il suffit d'un petit clic sur <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé le (+33) 9 70 44 70 75
<http://www.avocatauttelephone.com/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.
Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de

cliqué sur ce lien <http://www.avocatautotelephone.com/> ou appelé sur le (+33) 9 70 44 70 75